



L'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres présente un plan en trois étapes pour atteindre l'objectif de la carboneutralité

CALGARY (Alberta), le 21 octobre 2021 – [L'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres](#), une alliance des cinq plus grands exploitants des sables bitumineux du Canada, a annoncé [des détails supplémentaires](#) sur son plan en vue de réduire à zéro la production nette de gaz à effet de serre (GES) provenant de l'exploitation des sables bitumineux.

« Comme nous sommes une importante source d'émissions de GES au Canada, nous savons que nous devons aussi faire partie de la solution, explique le directeur de l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres, Al Reid. C'est pourquoi nous travaillons ensemble pour adopter des approches novatrices dans le but de concrétiser notre vision commune de la carboneutralité. »

Les membres de l'alliance, qui exploitent des installations représentant 90 % de la production tirée des sables bitumineux au Canada, collaborent avec le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta, pour atteindre la carboneutralité dans le secteur des sables bitumineux d'ici 2050 dans le but d'aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques, incluant ses engagements aux termes de l'Accord de Paris et son objectif de carboneutralité d'ici 2050.

L'Initiative a déjà amorcé le travail visant à éliminer 68 mégatonnes (Mt) d'émissions par année tirées de l'exploitation des sables bitumineux en trois étapes* :

Étape 1 (2021 – 2030) - 22 Mt

Étape 2 (2031 – 2040) - 25 Mt

Étape 3 (2041 – 2050) - 21 Mt

*Les réductions des émissions à chaque étape sont estimées en fonction des hypothèses actuelles et peuvent faire l'objet d'ajustement.

Comme il n'existe pas de solution unique pour atteindre la carboneutralité, l'Initiative mettra en œuvre plusieurs projets et technologies en parallèle, notamment des technologies établies et éprouvées comme les technologies pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone ainsi que d'autres technologies existantes et émergentes de réduction des GES. Cela comprend aussi le passage à des carburants sobres en carbone comme l'utilisation de l'hydrogène propre et de l'électricité pour alimenter les installations d'exploitation des sables bitumineux, la mise en œuvre de processus de production perfectionnés et l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'exploitation des sables bitumineux.

L'Initiative s'emploie aussi à accélérer le développement de technologies émergentes potentielles de réduction des émissions comme le captage direct dans l'air du dioxyde de carbone (CO₂), des technologies d'exploitation des sables bitumineux de nouvelle génération plus efficaces et des petits réacteurs nucléaires modulaires. L'Initiative contribuera au maintien des emplois dans le secteur des sables bitumineux, l'un des plus importants employeurs au Canada, tout en créant des milliers de nouveaux emplois permanents dans la construction au sein de l'industrie pétrolière et gazière et des technologies propres.

Pendant l'étape 1 (2021 – 2030), l'Initiative se concentrera sur l'établissement d'un réseau de captage du carbone dans la région des sables bitumineux dans le nord-est de l'Alberta. Elle disposera de plans pour l'aménagement d'équipement dans plusieurs installations d'exploitation des sables bitumineux pour capter le CO₂ afin d'empêcher les émissions de pénétrer dans l'atmosphère. Au cœur de notre réseau, nous retrouvons une proposition de pipeline afin de recueillir le CO₂ capté dans plus de 20 installations d'exploitation des sables bitumineux et l'acheminer vers un centre proposé dans la région de Cold Lake en Alberta aux fins de stockage. D'autres industries intéressées pourront aussi avoir accès au pipeline pour le captage et le stockage du CO₂.

« Le captage du carbone est un processus peu connu pour bon nombre de Canadiens, mais c'est une technologie qui est utilisée depuis des dizaines d'années dans le monde et qui s'est avérée efficace et sécuritaire, explique AI. Le Canada est un leader dans ce domaine et cette technologie est déjà utilisée en Alberta et en Saskatchewan pour capter et stocker de façon sécuritaire le CO₂ rejeté par les installations industrielles. »

[Le réseau de captage du carbone](#) proposé par l'Initiative ressemble à d'autres importants projets de captage du carbone déjà lancés dans d'autres pays progressistes producteurs de pétrole où l'industrie et le gouvernement travaillent ensemble pour réduire les émissions de CO₂ provenant de l'industrie. Par exemple :

- En Norvège, les sociétés pétrolières Equinor, Shell et Total ont collaboré avec le gouvernement pour mettre sur pied [le projet Northern Lights](#) dans le but de capter 0,8 mégatonne par année de CO₂ provenant des usines de ciment et de valorisation énergétique des déchets près d'Oslo et d'acheminer le CO₂ capté vers un centre de séquestration pour un stockage souterrain sécuritaire. Pour réaliser ce projet, le gouvernement norvégien finance les deux tiers des coûts en capital et les 10 premières années des coûts d'exploitation.
- Aux Pays-Bas, le gouvernement néerlandais fournit jusqu'à 3 milliards de dollars pour [le projet Porthos](#), développé par le Port de Rotterdam et les entreprises publiques de gaz naturel, EBN et Gasunie, afin de capter les émissions de CO₂ produites par les raffineries et les usines d'hydrogène près de Rotterdam et transporter le CO₂ capté dans un site de stockage sécuritaire.

Pour faire progresser la vision de l'Initiative et aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques, les membres de l'alliance élaborent actuellement des plans détaillés en vue de l'étape 1 du projet, notamment en menant des études de faisabilité pour le pipeline et le centre de stockage de CO₂ ainsi que des travaux techniques préliminaires pour le captage du carbone dans plusieurs installations d'exploitation des sables bitumineux.

Pour en savoir plus sur l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres et être informé des progrès, visitez www.oilsandspathways.ca/fr/ et inscrivez-vous pour recevoir des mises à jour.

Mise en garde

Avertissement : Les énoncés d'événements ou d'états futurs présentés dans ce communiqué, y compris les projections, objectifs, attentes, estimations, et plans d'affaires constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme atteindre, aspiration, proposer, planifier, objectif, projection, vision, sera et (ou) des références semblables à des résultats dans le futur, notamment à ce qui suit : la viabilité, l'échéancier et l'impact du réseau de captage du carbone de l'Initiative et des plans du projet; l'élaboration de plusieurs voies et technologies dans le but d'atteindre un avenir carboneutre pour l'exploitation des sables bitumineux, notamment le captage direct dans l'air du CO₂, les technologies de production plus efficaces et les petits réacteurs nucléaires modulaires; le soutien de l'Initiative par les gouvernements de l'Alberta et du Canada; l'atteinte de la carboneutralité dans le secteur des sables bitumineux d'ici 2050 et le maintien de la contribution économique de l'industrie; le maintien et la création d'emplois; et le déploiement de technologies visant à réduire les émissions de CO₂, notamment le réseau de captage du carbone de l'Initiative, l'efficacité énergétique, la substitution de carburants, l'électrification, les corridors d'infrastructure et les autres nouvelles technologies de réduction des émissions. Toutes les références à la carboneutralité de cette annonce s'appliquent aux émissions provenant de l'exploitation des sables bitumineux (définies comme des émissions de portée 1 et de portée 2).

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses au moment où ces énoncés ont été formulés. Les résultats futurs réels peuvent être substantiellement différents et dépendront de diverses hypothèses, notamment celles concernant ce qui suit : la participation continue à long terme des membres individuels dans l'alliance de l'Initiative; le rôle continu des combustibles fossiles dans le cadre d'un bouquet énergétique diversifié; la croissance de la demande et la source d'énergie, l'approvisionnement et le bouquet énergétique; les taux de production, la croissance et la composition de celle-ci; la quantité et l'échéancier des réductions des émissions; l'adoption et l'impact de nouvelles installations ou technologies, y compris sur la réduction des émissions de GES; les plans, échéanciers, coûts, capacités et évaluations techniques des projets, et la capacité à exécuter efficacement ces plans et à exploiter les actifs; le soutien des gouvernements de l'Alberta et du Canada pour l'Initiative; les lois et les politiques gouvernementales applicables, y compris celles touchant les changements climatiques et les restrictions liées à la COVID-19; les conditions générales du marché; et les dépenses en capital et environnementales, pourraient différer de façon importante en fonction d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent les changements au niveau local, régional ou mondial apportés à l'offre et à la demande de pétrole, de gaz naturel, et de produits pétroliers et pétrochimiques et le prix qui en découle, les impacts différentiels et sur la marge; les événements politiques ou réglementaires, incluant les changements apportés à la loi ou aux mesures et politiques du gouvernement en lien avec la COVID-19; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers, incluant pour les nouvelles technologies; le manque de soutien requis des gouvernements de l'Alberta et du Canada; les risques environnementaux inhérents aux activités de production et d'exploitation pétrolières et gazières; les règlements environnementaux, incluant le règlement sur les changements climatiques et les GES et les changements apportés à ces règlements; la disponibilité et l'affectation du capital; la disponibilité et le rendement des fournisseurs de services tiers; les difficultés opérationnelles ou techniques non anticipées; les calendriers et la gestion des projets et l'achèvement des projets dans les délais; les analyses et le rendement des gisements; les développements technologiques non planifiés; les résultats des programmes de recherche et des nouvelles technologies, et la capacité à amener les nouvelles technologies à une

échelle commerciale à un prix concurrentiel; les risques et dangers opérationnels; les conditions économiques générales, incluant l'occurrence et la durée des récessions économiques; et les autres facteurs auxquels les sociétés font référence dans leurs plus récents rapport annuel et rapport de gestion respectifs, le cas échéant.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres aux entreprises. Les résultats réels peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance induite. Les entreprises ne prennent aucune obligation quant à la mise à jour des renseignements prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, sauf si une loi applicable l'exige.

L'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres

L'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres est formée des entreprises Canadian Natural, Cenovus Energy, Imperial, MEG Energy et Suncor Énergie. Les entreprises exploitent des installations représentant 90 pour cent de la production tirée des sables bitumineux au Canada.

En tant qu'entreprises fièrement canadiennes, les membres de l'alliance partagent les aspirations des Canadiens qui veulent trouver des solutions réalistes et viables au défi des changements climatiques. L'Initiative permettra d'élaborer une approche réalisable pour réduire ces émissions, tout en préservant la contribution des sables bitumineux au produit intérieur brut (PIB) du Canada, estimée à plus de 3 000 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années. L'initiative créera des emplois, accélérera le développement du secteur des technologies propres, procurera des avantages à de multiples autres secteurs et contribuera à maintenir la qualité de vie des Canadiens. Les membres de l'alliance apporteront leur contribution en réalisant les investissements économiques nécessaires pour que nos entreprises réussissent la transition vers un monde carboneutre et donc, pour que les actionnaires bénéficient d'une valeur ajoutée à long terme.

Personne-ressource :

Alain Moore

L'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres

alamoore@suncor.com

825-213-3328